

TULLE, le 27 octobre 2015

**DELEGATION AU MAIRE**

**(Délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2014)**

*Secrétariat Général  
SC/SL*

**Arrêtés du 27 octobre 2015**

N°92 - Arrêté portant acceptation du renouvellement du contrat de services souscrit avec la Société AXIANS pour la maintenance et l'assistance à l'exploitation de son infrastructure système avec virtualisation des serveurs installés au Service Informatique de la Ville de Tulle, pour un montant de 1 950 € HT par an, soit 2 340 €TTC.

N°93 - Arrêté portant acceptation du renouvellement des prestations d'assistance proposées par la Société SAS Di'X pour le logiciel "Avenio" installé au service des Archives, pour un montant de 600 € HT, soit 720 € TTC.

N° 94 - Arrêté portant approbation du renouvellement du contrat de maintenance du matériel et d'un logiciel acquis dans le cadre du système de verbalisation électronique PVe souscrit avec la Société LOGITUD Solutions pour le Service du Domaine Public, pour un montant de 792 € HT par an, soit 950,40 € TTC.

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR